

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 27 janvier 2014



### MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. GRANDGUILLAUME - Mme JUBAN - Mme MILLE - M. BOURGUIGNAT - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

**Membres excusés** : M. DESEILLE (pouvoir Mme JUBAN) - M. MASSON (pouvoir M. DEVALEE) - M. DUPIRE (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - M. BERTELOOT (pouvoir M. MILLOT) - M. IZIMER (pouvoir M. EL HASSOUNI) - Mme FAVIER (pouvoir M. MEKHANTAR) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. BOURGUIGNAT)

**Membres absents** : Mme GAUTHIE

## OBJET

### DE LA DELIBERATION

**Installations thermiques et aérauliques de la Ville - Gestion - Marché du 3 juillet 2006 conclu entre la Ville et la société Dalkia France - Avenant n°14**

Madame Popard au nom des commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le 3 juillet 2006, la Ville a confié la gestion de ses installations thermiques et aérauliques à la société Soparec. À partir de 2008, ce marché a été cédé par cette dernière à la société Dalkia France.

Il prend en charge les points suivants :

- poste P1 : fourniture de l'énergie de chauffage (bois, fioul, gaz...),
- poste P2 : conduite et maintenance des installations,
- poste P3 : garantie totale des installations,
- travaux : mise en œuvre d'énergies renouvelables et de grosses rénovations programmées sur certaines installations,
- gestion d'un compte Crédit Énergie, alimenté chaque année par la part d'intéressement de la Ville sur les économies d'énergie réalisées à chaque saison de chauffe. Ce compte est destiné à réaliser des travaux d'économies d'énergie sur certaines installations en fonction des opportunités qui se présentent.

L'avenant n°14, annexé au rapport, apporte les modifications suivantes :

- ajout du bâtiment administratif sis 11, rue de l'Hôpital,
- maintien en hors gel avec fourniture d'énergie pour les bâtiments vacants suivants avant cession :
  - 5, rue du Lycée,
  - 2, rue Lamonnoye,
  - 47 rue Berlier,
  - 61, rue des Godrans,
  - 3, rue Monge.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - donner votre accord à la modification du périmètre du marché conclu entre la Ville et la société Dalkia France pour la gestion des installations thermiques et aérauliques municipales, dans les conditions proposées ;
- 2 - approuver le projet d'avenant n°14 à ce marché, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- 3 - m'autoriser à signer l'avenant n°14 définitif ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**